



CORREZE

CHS-CT du 29 septembre 2020

Le CHS s'est tenu en audio conférence le 21 septembre 2020, sur toute la journée, l'après-midi étant spécifique COVID.

En préambule M. Lidin est revenu sur le décès brutal d'un collègue d'Ussel, faisant part de sa surprise de voir les collègues de la trésorerie d'Ussel regretter qu'il ait limité sa visite aux agents du SIP. Pour FO-DGFIP19, un tel évènement a été extrêmement choquant, même pour les collègues des autres sites, et il aurait largement mérité une réunion de tous les agents du site d'Ussel.

Après les différents points de l'ordre du jour, le CHS a ensuite discuté des visites de postes à effectuer par le CHS. La demande unanime des Organisations syndicales a été pour la trésorerie d'Uzerche, poste en grande difficulté.

Nous avons appris à cette occasion que des travaux de cloisonnement, de réorganisation des locaux, ainsi que la rénovation du chauffage étaient prévus et qu'un tutorat par des agents d'autres trésoreries va être mis en place pour les jeunes agents arrivant dans le poste, ainsi qu'une collègue, en besoin de reconversion suite au départ de l'impôt.

L'après-midi, comme à chaque CHS depuis le COVID, la question des masques a fait l'objet d'une grande discussion. Les derniers masques tissus, distribués par les chefs de services, ont suscité une certaine inquiétude chez les collègues, mais la direction nous a affirmé que c'est les masques fournis par l'Etat, aux normes, et que les fournisseurs sont les mêmes qu'avant.

Si la demande d'une boîte de masques chirurgicaux par service n'a pas été retenue, il en sera toutefois mis à disposition dans les lieux de réunion. FO-DGFIP19 s'est inquiété de la dotation qui devait être faite aux agents « fragiles ». Le Docteur Lathieyre nous a répondu qu'elle les appelait tous, et que les envois seraient faits au fil de ses appels.

FO-DGFIP est aussi intervenu sur la nécessité d'une pause régulière à l'air libre toutes les 2 heures pour pouvoir respirer, comme le préconise le guide, et qu'il fallait l'indiquer car certains collègues n'oseraient pas la prendre. MME Dessuge-Vidris a indiqué que même en-dehors de cette période, une pause toutes les deux heures est normale. Nous lui avons demandé de le rappeler aux chefs de service.

FO-DGFIP a aussi demandé que les bureaux de réception du 1^{er} étage de la cité administrative soient équipés de gel et de produit désinfectant. Il nous a été répondu qu'il y en avait dans des placards. Il aurait été bien que les agents des services utilisateurs en soient informés dès la sortie du confinement !

Toujours sur la cité, nous avons indiqué que depuis le retour des masques, les croix avaient disparu, et qu'il semblait donc possible de prendre l'ascenseur à plusieurs alors que la note indiquait toujours deux. Nous avons regretté l'absence d'espace de dialogue sur ce bâtiment, et notamment d'un CHS cité. M. Lidin a répondu avoir rencontré la nouvelle préfète, qu'elle lui semblait plus sensible à ce sujet et qu'il allait relancer ses demandes.

La référente COVID désignée par la direction est MME Yvelin. Ses coordonnées et son rôle seront diffusés à tous les agents dès que ses missions seront toutes clairement établies.

MME Dessuge-Vidris a ensuite indiqué qu'une réflexion était en cours avec les chefs de service pour, partout où il y a des bureaux vacants, essayer de « desserrer » les agents en plateau ou en marguerites. FO-

DGFIP ne peut que s'en féliciter car c'est une demande que nous avons eue de la part de collègues inquiets.

Dans les sites où cela n'est pas possible, ils réfléchissent à une possibilité d'horaires décalés (arriver très tôt, ou très tard, pour croiser le moins longtemps possible ses collègues), et même de remettre certains collègues en télétravail.

A Solidaires qui demandait si on avait un retour sur le télétravail, le médecin de prévention a répondu que ce qu'elle avait comme retour, c'était, isolement, perte du collectif, et que cela avait été mal vécu par nombre de collègues.

Sur le télétravail, MME Dessuge-Vidris a indiqué qu'elle n'avait encore aucune info sur la nouvelle campagne, que la note doit sortir en octobre. Selon elle, l'organisation pourrait être un peu différente, avec la mise en place d'un « forfait jours télétravail », à utiliser en lien avec le chef de service. Cela nous semble à première vue une arme dangereuse entre les mains d'un chef de service qui décidera, au fur et à mesure, des jours où l'agent travaillera en présentiel ou chez lui. C'est un sujet qui nous semble mériter une grande attention, et nous reviendrons vers vous avec un tract spécifique dès que nous en saurons plus.

Et la DG ne s'est jamais cachée de vouloir utiliser le télétravail comme moyen de mise en place du NRP !